

POUR PLUS
D'INFORMATIONS

Office de
Tourisme
du Vignoble
Angevin



Création Agence CREA/NOIA - 02 41 34 13 27 - Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photos : Sébastien Gaubard, Lug Créations, DAV



TRANS
LAYON

Randonnées Découvertes
dans le Vignoble
Angevin

TRANS LAYON 13^{ème} édition

Du 10 au 12 Juin 2022

3 JOURS DE RANDONNÉES DÉCOUVERTES
DANS LE VIGNOBLE ANGEVIN
VISITES / DÉGUSTATIONS / ANIMATIONS



CONTACT

Marie Bernaudeau : **06 82 37 86 24**
marie@anjou-vignoble-villages.com

OFFICE DE TOURISME ANJOU VIGNOBLE ET VILLAGES
Place de l'Hôtel de Ville - 49290 CHALONNES SUR LOIRE

02 41 78 26 21
accueil@anjou-vignoble-villages.com
www.anjou-vignoble-villages.com



EN PARTENARIAT AVEC

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Maine-et-Loire



PROGRAMME 2022

Vendredi 10 juin
Samedi 11 juin
Dimanche 12 juin

BULLETIN D'INSCRIPTION

Votre dossier d'inscription doit obligatoirement contenir les pièces suivantes : bulletin d'inscription complété et signé, autorisation parentale si mineur, règlement par chèque, chèques vacances, virement bancaire (préciser : Translayon 2022 + noms des participants) ou carte bancaire via notre site Internet (rubrique Réserver).



AU PROGRAMME :

Durant 1, 2 ou 3 jours de randonnées pédestres, venez découvrir le Vignoble Angevin à travers des circuits d'environ 20 kilomètres. Par groupe d'une trentaine de personnes, vous serez accompagnés par des guides locaux.

Sur les différentes boucles proposées, des **dégustations de vins et de produits locaux**, des rencontres avec les vignerons et producteurs, ainsi que des **visites insolites** vous attendent !

DOSSIER À RETOURNER AVANT LE 18 AVRIL 2022 À :

Office de Tourisme Anjou Vignoble et Villages

Place de l'Hôtel de Ville - 49290 CHALONNES SUR LOIRE

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : Commune :

N° de téléphone (portable et fixe) :

E-mail :

Formule
1 Jour
49€

Option Assurance
annulation (TTC)* 5€

Formule
3 Jours
140€

Option Assurance
annulation (TTC)* 10€

* L'assurance annulation est facultative mais elle garantit une indemnité en cas d'annulation avant la date du séjour. Non obligatoire, elle est conseillée.

INCLUS

- >> **Repas** (petit-déjeuner, ravitaillements, déjeuner complet et animé, verre de fin de randonnée).
- >> **Visites**
- >> **Kit du randonneur** : 1 livret patrimoine, 1 cadeau, 1 éco-cup, 1 verre à vin.
- >> **Accompagnement** par des guides locaux et assistance médicale.

NON INCLUS

- >> **Hébergement** (liste des hébergements partenaires à tarifs préférentiels fournie par l'Office de Tourisme).
- >> **Transport**
- >> Personne à mobilité réduite nous contacter pour solution « Joëlette ».

Informations données à titre indicatif, programme définitif (horaires, lieux, etc.) transmis aux inscrits suite à l'inscription. Les informations qui vous concernent sont destinées à l'Office de Tourisme Anjou Vignoble et Villages et ne sont pas transmises à des tiers commerciaux. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi « Informatique et libertés »). Pour l'exercer, adressez-vous à l'Office de Tourisme Intercommunal Anjou Vignoble et Villages par courrier postal à l'attention du Délégué à la Protection des Données Personnelles, Place de l'Hôtel de Ville, 49290 Chalonnes-sur-Loire ou par mail à accueil@anjou-vignoble-villages.com
N°SIRET 78613267000021 - Immatriculation au registre national d'Atout France : IM 049170005.

CHOIX DU SÉJOUR	Prix de la participation par personne	Assurance annulation facultative	TOTAL
Boucle du vendredi 10 juin	49€	5€	
Boucle du samedi 11 juin	49€	5€	
Boucle du dimanche 12 juin	49€	5€	
Formule « 3 jours »	140€	10€	
TOTAL DU SÉJOUR			
RÈGLEMENT	<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Chèques vacances <input type="checkbox"/> Carte Bancaire <input type="checkbox"/> Virement (IBAN : FR76 1790 6000 3200 0140 9404 552)		
ÉLÉMENTS À TRANSMETTRE (ALLERGIE, RÉGIME...)			

Je soussigné,

nom :

prénom :

certifie avoir pris connaissance du descriptif détaillé du séjour, des conditions générales et particulières de vente de l'Office de Tourisme Intercommunal Anjou Vignoble et Villages (à consulter sur le site Internet <https://www.anjou-vignoble-villages.com/mentions-legales/>) et les accepter en totalité et assure avoir une assurance responsabilité civile personnelle.

1 fiche par personne - L'autorisation parentale pour les moins de 18 ans est exigée et doit être jointe au présent bulletin.

Afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions, seuls les 100 premiers dossiers d'inscription complets seront retenus. Les inscriptions s'effectueront par ordre d'arrivée des dossiers complets, accompagnés du règlement correspondant, le cachet de la poste faisant foi.

Date :/...../..... Signature (obligatoire) :